

Loir-et-Cher - Saint-Laurent-Nouan -

Caserne flambant neuve pour les gendarmes du PSPG

23/09/2016 05:38



[précédente](#) | [suivante](#)

Le maire de Saint-Laurent-Nouan, Christian Lalleron (au micro), a dressé l'historique de ce projet. Les premiers contacts entre gendarmerie et marie remontent à 2008.

Les nouveaux locaux des militaires du Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie, près de la centrale de Saint-Laurent, ont été inaugurés mardi.

Cela faisait longtemps qu'ils l'attendaient, c'est désormais chose faite. La nouvelle caserne du Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG), unité de contre-terrorisme dont la mission principale est la protection de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, a été inaugurée, mardi. Le site, tout proche de la centrale, comprend 631 m² de locaux de service ainsi que 3.641 m² de logements semi-collectifs. Auparavant, les gendarmes étaient logés dans quatre casernes différentes du territoire. Ce nouveau site permet donc d'accroître encore l'efficacité opérationnelle des gendarmes du PSPG via notamment une meilleure réactivité.

Le PSPG a pour rôle « *la prévention des actes terroristes, la lutte contre les actes de sabotage, de malveillance, contre les intrusions* », a rappelé le colonel Éric Chuberre, commandant du groupement de gendarmerie du Loir-et-Cher. Le préfet, Yves Le Breton, a souligné que la centrale était « *une infrastructure stratégique, à protéger* », avant de rendre hommage au travail et au dévouement des gendarmes.

" Un parcours du combattant " qui a duré huit ans

Le maire de Saint-Laurent-Nouan, Christian Lalleron, est revenu sur les différentes étapes qui ont conduit à la construction de cette caserne, un véritable « *parcours du combattant* », qui aura duré huit ans. Le premier contact entre la municipalité et la gendarmerie remonte à juillet 2008. En septembre, un accord de principe pour la construction est acté. Le premier vote sur le sujet au conseil municipal intervient en juillet 2010 : 17 élus sur 27 votent contre. Christian Lalleron évoque les motifs de cette opposition à l'époque : « *Le premier argument, c'était le risque d'une augmentation du nombre de contraventions!* » Rires dans l'assemblée, essentiellement constituée de gendarmes et d'élus. Les autres motifs avancés en 2010 : « *La crainte de la répression, l'ingérence de l'État dans les finances de la commune.* » Face à ce vote défavorable, l'État va d'ailleurs mettre son grain de sel. La préfecture ordonne un nouveau conseil. Nouveau vote en septembre 2010 : cette fois, ils ne sont plus 17 à voter contre... mais 21!

En 2011, après la démission de plusieurs élus, un nouveau conseil prend les rênes de la commune. En décembre, la construction de la caserne est approuvée. « *En 2012, la communauté de communes décide de porter le projet de construction* », indique Christian Lalleron. Le permis de construire est déposé en janvier 2015. Les travaux débutent en juin. Les premières familles se sont installées en juillet dernier.

Cette construction représente une enveloppe de « *6,5 millions d'euros hors taxe* », rappelle Gilles Clément, président de la communauté de communes du Grand Chambord. La collectivité a obtenu une subvention de 1,3 million de la part de l'État et le ministère de l'Intérieur paye un loyer qui compense l'emprunt contracté.

Florence Vergne

Suivez-nous sur [Facebook](#)